

L'infrastructure intercommunale prévue à Payerne réunit 17 communes. Inauguration projetée en 2024

Une STEP pour 55 millions de francs

« CHANTAL ROULEAU

Broye » Le projet de station d'épuration des eaux (STEP) intercommunale à Payerne se précise. Le coût de la construction de la nouvelle infrastructure est estimé à 55 millions de francs et son exploitation annuelle (comprenant les intérêts et amortissements) à 4,25 millions, a indiqué le comité de pilotage jeudi soir lors d'une séance d'information aux exécutifs et exploitants des communes touchées.

« Nous espérons toucher entre 3 et 5 millions du canton de Fribourg »

Alexandre Vonlanthen

Le projet concerne le raccordement de huit STEP fribourgeoises et vaudoises, qui traitent actuellement les eaux de 17 communes: Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Corseray, Montagny, Payerne, Fétigny, Torny, l'AGMV (Association Grandcour, Missy et Vallon) et l'AIPG (Association intercommunale de la Petite-Grêle qui réunit Champtauraz, Treytorrens, Nuvilly, Les Montets, Cugy, Sévaz et Estavayer). Quelque 23 000 habitants sont raccordés.

Clé de répartition

Les huit STEP sont vouées à disparaître alors qu'une nouvelle sera construite à proximité de celle de Payerne, ainsi que sept stations de pompage. La capacité de la future installation serait, à terme, de 49 000 équivalents-habitants.

L'investissement estimé à 55 millions de francs comprend notamment 32 millions de francs pour la nouvelle STEP et 17 millions pour la mise en réseau et la création des stations de pompage. « Les frais d'exploitation et d'entretien seront répartis entre les communes membres en tenant compte de la pollution effective de chaque commune et de ses



La STEP régionale sera construite à proximité des installations actuelles de Payerne. Vincent Murith-archives

23 000 habitants

Le nombre de résidents qui seront raccordés à la nouvelle station d'épuration des eaux intercommunale

32 millions

En francs, l'investissement prévu uniquement pour la construction de la nouvelle STEP

4,25 millions

En francs, le coût d'exploitation annuel de l'infrastructure, comprenant les intérêts et amortissements

charges hydrauliques», explique Alexandre Vonlanthen, président du comité de pilotage. Ces deux critères seront pondérés à 20% pour la charge hydraulique et 80% pour la charge polluante. Les subventions fédérales (1,5 million) et cantonales (4,5 millions pour le canton de Vaud) seront également prises en compte.

Pour l'instant, le canton de Fribourg n'accorde pas de subvention, mais les députés broyards Nadia Savary (plr,

Cugy) et Pierre-André Grandgirard (pdc, Cugy) ont déposé une motion demandant que l'Etat finance les infrastructures découlant de l'obligation de régionalisation. « Nous espérons toucher entre trois et cinq millions, mais il n'y a actuellement rien de défini », indique Alexandre Vonlanthen.

Changement de zone

Concernant le terrain où sera située la nouvelle infrastructure, des accords ont été trou-

vés avec les propriétaires pour son achat, indique le président. En zone agricole, la parcelle devra en outre être mise en zone d'intérêt général. « Les procédures sont en route et nous devrions y arriver d'ici la fin de l'année », assure Alexandre Vonlanthen. Selon la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), changer un terrain d'affectation peut être fait si la construction sur celui-ci est justifiée. « Il s'agit d'un projet d'importance ré-

gionale, le besoin est avéré et nous avons démontré qu'il ne pouvait être fait ailleurs », continue le Broyard.

Pour ce qui est de la suite du calendrier, les statuts de l'association devront être approuvés par toutes les communes membres d'ici la fin de l'année. « Pour l'instant, nous n'avons pas de plan B si une commune refuse le projet. Mais aucune commune n'a intérêt à refuser puisque de nouvelles installations sont

nécessaires. Les faire séparément coûterait beaucoup plus cher », commente Alexandre Vonlanthen.

Après l'approbation des statuts, l'association l'Eparsa sera créée, ainsi que son comité de direction. Les projets définitifs devraient être établis courant 2019, ainsi que les procédures d'enquête et les appels d'offres. Le début des travaux est prévu en 2020 ou 2021 et l'inauguration au plus tard en 2024. »

Les Soroptimist fêtent leur 20 ans

Broye » Ce sont vingt bougies que s'apprêtent à souffler les 41 membres de la section broyarde intercantonale de l'association Soroptimist International, composée uniquement de femmes. En guise de gâteau, une conférence intitulée *Journalisme et sport, une école de vie* aura lieu le 26 avril, à 19 h 30, au Centre Sous-Bosset, à Granges-Marnand. Elle sera animée par la journaliste et directrice de communication pour la candidature de Sion aux Jeux olympiques de 2026, Romaine Jean, et la skieuse médaillée de bronze en skicross aux derniers Jeux olympiques Fanny Smith. Les deux femmes parleront de leurs expériences respectives et de leur vécu en tant que femmes. Puis, il y aura une marche contre le cancer le

6 octobre prochain, à Payerne. L'argent récolté lors de ces deux actions ira entre autres à l'association romande Lire et écrire.

Mais d'où provient Soroptimist International au juste? « Le groupe a été fondé en 1921 en Californie. Son premier projet visait à sauver des séquoias géants en voie de disparition et a été couronné de succès. Aujourd'hui, on en compte 3000 clubs dans le monde, dont 61 en Suisse », explique la présidente de la section broyarde, Natalie Tobler, qui habite à Corges (au-dessus de Payerne). « Dans la Broye, tout est parti d'une Genevoise qui s'est installée à Payerne avec son mari. Elle connaissait la section genevoise de Soroptimist et a décidé d'en développer une dans la région »,

ajoute-t-elle. Le but de l'association est de promouvoir le statut de la femme, le principe des droits de l'homme pour tous et d'améliorer la vie des femmes et des enfants.

Se réunissant dix fois par année, Soroptimist Broye récolte de l'argent via l'organisation d'une fondue et la tenue de stands aux festivals Avenches Tattoo et Avenches Opéra. Les montants, d'environ 300 000 francs depuis la création de la section broyarde, sont ensuite reversés à diverses associations de la région.

Il y a aussi des actions communes avec les autres club-services. Un stand commun est par exemple organisé au comptoir broyard ou au comptoir de Payerne. »

LISE-MARIE PILLER

Bus longue distance gardés à l'œil

Transports » Le Conseil d'Etat fribourgeois garde un œil attentif, voire inquiet, sur l'évolution des lignes de bus à longue distance. Pour rappel, à la fin février, l'Office fédéral des transports octroyait à l'entreprise zurichoise Domo une concession l'autorisant à exploiter trois lignes transportant des voyageurs à l'intérieur du pays. En l'occurrence entre Saint-Gall et l'aéroport de Genève, entre celui de Zurich et Lugano ainsi qu'entre Coire et Sion en passant notamment par Fribourg et Bulle.

Or, cette dernière liaison pourrait concurrencer le RegioExpress reliant Bulle à Berne en passant par Romont et Fribourg. Une ligne qui est financée par les pouvoirs publics. « Les demandes de concessions pour des liaisons nationales grandes lignes par autocar risquent de concerner uniquement les liaisons les plus rentables. Le risque d'un impact négatif

sur le réseau de transports publics dans le canton et sur la qualité de sa desserte, s'il est en l'état très limité, existe en cas d'octrois plus larges et plus étendus de telles concessions », relève le gouvernement cantonal dans sa réponse à une question des députés PLR bullois Jacques Morand et Johanna Gapany.

Pour les arrêts de la future ligne Domo, le Conseil d'Etat précise que la ville de Fribourg a proposé à la compagnie de bus un emplacement à la rue Louis-d'Affry. A Bulle, en revanche, les autorités communales ne sont pas entrées en matière concernant un emplacement leur appartenant. Et les Transports publics fribourgeois ont refusé que Domo utilise leur arrêt situé à la place de la Gare, qui est déjà desservi par trois lignes urbaines. Une solution a finalement été trouvée auprès d'un particulier. » NICOLAS MARADAN